

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 avril 2016

L'an deux mil seize, le six avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vivian PERROCHES, Maire.

Etaient Présents : Mmes Corinne BOND, Laurence DOS ANJOS, Carole GREMILLET, Annette HENAULT, Evelyne SANSQUIER, Catherine TARDY, Florence TUCHOLSKI, MM Jacques DESPLEBIN, Yannick JAUCEN, Yann MEHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES.

Excusés avec procuration : Mr Denis LACOUR (a délégué son droit de vote conformément à l'article L2120-20 du CGCT à Mr Jacques DESPLEBIN) et Mme Andrée GERLAND (a délégué son droit de vote conformément à l'article L2120-20 du CGCT à Mme Corinne BOND).

Absent : Wilfried CHARLES.

Secrétaire de séance : Carole GREMILLET

Assiste : Madeline TROMAS, secrétaire de la collectivité.

Le compte-rendu du 02 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

1/6-04-2016 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE

Investissement :

Dépenses :

réalisées :	607 663.06
reste à réaliser :	83 101.00

Recettes :

réalisées :	841 942.24
reste à réaliser :	79 000.00

Fonctionnement :

Dépenses :

réalisées :	608 554.03
reste à réaliser :	0.00

Recettes :

Réalisées :	1 032 712.62
Reste à réaliser :	0.00

Résultat de l'exercice de clôture de l'exercice :

Investissement :	234 279.18
Fonctionnement :	424 158.59
Résultat global :	658 437.77

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- de valider le compte administratif 2015 de la commune tel que présenté.

2/6-04-2016 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 DE LA COMMUNE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote :

- le compte de gestion 2015 de la commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

3/6-04-2016 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 CCAS

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	0.00
Fonctionnement :	1 146.13
Résultat global :	1 146.13

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration à l'unanimité décide :

- de voter le compte administratif 2015 du CCAS tel que présenté.

4/6-04-2016 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 CCAS

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité vote :

- le compte de gestion 2015 du CCAS, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

5/6-04-2016 FIXATION DES TAUX DE LA FISCALITE LOCALE 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'arrêter les taux suivants : taxe d'habitation : 21.10 %, taxe foncier bâti : 20.99 %, taxe foncier non bâti : 29.67 %. Le produit fiscal 2016 attendu est de 301 763 euros.

6/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS APE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention de l'APE 2016 pour un montant de 2400 euros.

7/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CAF

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de voter la subvention du CAF 2016 pour un montant de 750 euros.

8/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS FLEUR ET POUCE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention de FLEUR et POUCE 2016 pour un montant de 165 euros.

9/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS FCF

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention du FCF 2016 pour un montant de 1400 euros.

10/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POINT JEUNES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de voter une subvention pour ce projet 2016 organisée par le POINT JEUNES pour un montant de 800 euros.

11/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COLLECTIF 14/18

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention du collectif 14/18 2016 pour un montant de 200 euros.

12/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS BDV

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention de la BDV 2016 pour un montant de 105 euros.

13/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AVENIR 147/149

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention d'AVENIR 147/149 pour un montant de 20 euros.

14/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON A LA LGV

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention de l'association NON A LA LGV pour un montant de 80 euros.

15/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PREVENTION ROUTIERE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention de l'association PREVENTION ROUTIERE pour un montant de 20 euros.

16/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS BANQUE ALIMENTAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention de l'association de la BANQUE ALIMENTAIRE 86 pour un montant de 125 euros.

17/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS FONDS DE SOLIDARITE DU LOGEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention de l'association DU FONDS DE SOLIDARITE DU LOGEMENT pour un montant de 20 euros.

18/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CHAMBRE DES METIERS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention de la CHAMBRE DES METIERS pour un montant de 30 euros.

19/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter l'ensemble des subventions comme mentionné dans le tableau en annexe et de réserver une enveloppe de 1915 euros pour d'autres subventions éventuelles à venir.

20/6-04-2016 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CLUB DE RANDONNEE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter la subvention du club de randonnée pour un montant de 70 euros.

21/6-04-2016 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente le travail budgétaire préparé en commission des finances.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 058 953 Euros.

Dépenses

Charges à caractère général (011) : 249 740 €
 Charges de personnel (012) : 314 243 €
 Atténuation de produits (014) : 19 207 €
 Autres charges de gestion courante (65) : 77 890 €
 Charges financières (66) : 18 800 €
 Charges exceptionnelles (67) : 525 €
 Dépenses imprévues (022) : 38 917 €
 Dépenses d'ordre : 339 631 €

Recettes (principales)

Impôts et taxes (73) : 374 008,41 €
 Dotations (74) : 200 446 €

La section d'investissement s'équilibre à la somme de : **1 204 910,18 €uros (avec reports)**

Dépenses

Dépenses imprévues (020) : 34 109,18 €
 Remboursement d'emprunts : 57 000 €
 Opérations non individualisées :
 Immobilisations incorporelles : 7 000 €
 Immobilisations corporelles : 1 501 €
Opération 0034 : travaux de voirie : 15 450 €
Opération 0037 : bâtiments communaux : 34 900 €
Opération 0043 : acquisition de matériel : 7 600 €
Opération 0053 : réserve foncière : 25 000 €
Opération 0055 : cimetière : 2 100 €
Opération 102 : aménagement centre bourg : 857 900 €
Opération 122 : Aménagement foncier Fleuré-Lhommaizé : 52 350 €
Opération 128 : enfouissement réseaux route de Poitiers : 110 000 €

Recettes (principales)

FCTVA (10222) : 30 000 €
 Taxe aménagement (10226) : 20 000 €
 Autofinancement (021) : 335 000 €
 Subventions d'investissement reçues : 246 000 € (dont 34 000 € de reports 2015)
 Emprunts et dettes assimilés : 290 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de voter le budget primitif 2016 de la commune tel que présenté:

La séance est levée à 20h